

# CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES.



SEMAINE  
DE LA **TRANSMISSION**  
D'ENTREPRISE EN WALLONIE  
21 > 25 OCT 2019

*Fort du succès de trois éditions de la Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie, la SOWACCESS organise la **4<sup>ème</sup> Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie** dont le but est de sensibiliser sur les enjeux de la transmission d'entreprise en Wallonie. Ce cahier des charges est destiné aux candidats à l'organisation d'évènements qu'ils soient partenaires privés agréés par la SOWACCESS ou partenaires institutionnels actifs en transmission d'entreprise (opérateurs institutionnels privés et publics, universités, centres de formation, structures d'accompagnement, fédération professionnelles, ...toutes les organisations représentatives d'entreprises actives en transmission d'entreprises). Il vise à organiser et coordonner les évènements qui se dérouleront dans le cadre de la Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie. Il définit par ailleurs les responsabilités réciproques, ainsi que l'ensemble des tâches inhérentes à la mise en place des évènements.*

## **1. OBJECTIFS DE LA SEMAINE DE LA TRANSMISSION**

Avec la Semaine de la Transmission, la SOWACCESS vise à atteindre les objectifs suivants:

- encourager les entrepreneurs à réfléchir à la continuité de leur entreprise et à en parler avec des professionnels,
- encourager les entrepreneurs à envisager la reprise d'entreprise comme une alternative à la création et à en parler avec des professionnels,
- donner l'opportunité aux professionnels de la transmission d'avoir une visibilité auprès de cédants et acquéreurs potentiels,
- donner aux entrepreneurs l'occasion de se renseigner sur les différents aspects de la transmission d'entreprise et la capacité de faire appel à des prestataires de services spécialisés.

## **2. PARTENAIRES CANDIDATS**

Peuvent être candidats :

- tous les partenaires qui sont agréés auprès de la SOWACCESS,
- tous les partenaires institutionnels actifs en transmission d'entreprise.

## **3. PROCEDURE D'INSCRIPTION**

La candidature se fera au moyen du formulaire d'inscription online disponible à l'adresse suivante <http://www.semainedelatransmission.be/inscription> au plus tard le 22 septembre 2019. Si un partenaire souhaite organiser plusieurs évènements, il remplira un formulaire distinct par évènement proposé.

## **4. INSTANCES ORGANISATRICES**

L'organisation de la Semaine de la Transmission d'entreprise est confiée à la SOWACCESS qui définira pour la Wallonie le programme de la Semaine de la Transmission ainsi que les différents éléments d'organisation liés.

## 5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Pertinence du thème et du (des) intervenant(s) proposé(s)
- La période : dernière semaine d'octobre, avant les congés de la Toussaint – soit du 21 au 25 octobre 2019.
- Lieux : les évènements doivent être organisés en Wallonie. Si toutefois vous souhaitez organiser un évènement en Flandre ou à Bruxelles, veuillez nous en informer nous vous mettrons en relation avec nos partenaires bruxellois et/ou flamands.
- Les formes: conférence-débat, groupes d'échange thématique, table ronde, rendez-vous individuel, séances d'information et de sensibilisation,...
- Thématiques : L'évènement proposé doit s'inscrire dans une thématique qui a un lien explicite avec un processus de cession ou de rachat d'entreprise. Il peut être « généraliste » ou aborder un sujet plus spécifique.
- Publics cible : candidats cédants, repreneurs potentiels, professionnels de la transmission, entrepreneurs.

## 6. L'ORGANISATION

L'évènement doit émaner d'un partenaire de la SOWACCESS, tel que défini à l'article 2, qui s'engage à :

- transmettre toutes les informations nécessaires à la SOWACCESS au moyen du formulaire d'inscription,
- Préciser si l'évènement est de type « généraliste » (tout public) ou « spécialisé » (ciblé sur un profil spécifique de participants),
- communiquer tous changements apportés à l'évènement par rapport au formulaire d'inscription rendu initialement,
- identifier les intervenants et garantir leur participation,
- assurer l'organisation logistique de l'évènement (inscription, local,...),
- contribuer à la diffusion de l'information et des supports de communication fournis par la SOWACCESS,
- créer une page web sur laquelle il reprendra notamment toutes les modalités pratiques liées à son évènement, un formulaire d'inscription ainsi que le logo de la Semaine de la Transmission d'entreprise qui renverra vers la page web [www.semainedelatransmission.be](http://www.semainedelatransmission.be).
- réaliser le bilan et l'évaluation de l'évènement (conformément au point 11 ci-dessous).

## 7. PROCEDURE DE SÉLECTION

Les candidatures seront analysées au fur et à mesure de leur réception. Que le projet soit accepté ou refusé, le partenaire recevra une réponse dans les 15 jours de sa candidature.

## 8. CONFIDENTIALITÉ

Le partenaire s'engage à observer le secret le plus strict sur les informations confiées ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'organisation d'un évènement. Aucune de ces données ne sera communiquée à une tierce partie sans l'autorisation préalable et écrite de la personne concernée.

## 9. LE BUDGET ENVISAGE

La SOWACCESS n'intervient en aucun cas dans les frais liés à l'organisation de l'évènement.

## 10. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

La réalisation des supports de communication est assurée et prise en charge par la SOWACCESS sur la base d'un visuel commun aux activités ayant lieu lors de la Semaine de la Transmission. La SOWACCESS organise la Semaine de la Transmission et en fait la promotion générale mais n'intervient pas dans le coût des supports de communication spécifiques à chaque évènement. La communication que la SOWACCESS fait à la radio, dans la presse écrite, online ou via tout autre canal renvoie vers le site Web [www.semainedelatransmission.be](http://www.semainedelatransmission.be). Il comprend entre autre un calendrier avec un aperçu des activités et une page de détails pour chaque activité avec un lien vers la page d'inscription de l'organisateur.

## 11. L'ÉVALUATION

La personne de contact pour la SOWACCESS (telle que reprise dans le formulaire d'inscription) est chargée de faire un retour à la SOWACCESS au plus tard 1 mois après l'évènement (et au maximum pour le 30 novembre 2019) avec un bilan de la manifestation: nombre de participants inscrits, nombre de personnes effectivement présentes, satisfaction du public : celle-ci sera évaluée grâce à un questionnaire élaboré en lien avec la SOWACCESS qui sera remis le jour de l'évènement afin de recueillir leur avis, impact de l'évènement sur le réseau local, freins et/ou leviers dans la mise en œuvre de l'évènement, .... Tous les éléments que le partenaire jugera utiles afin d'améliorer la Semaine de la Transmission lors de sa prochaine édition.

## 12. LE CALENDRIER

- Lancement des appels à candidatures **Mai 2018**
- Formulaire d'inscription à remplir online au plus tard le **22 septembre 2019**
- Analyse des candidatures au fur et à mesure de leur réception et communication de la décision au partenaire dans les 15 jours de la réception de la candidature
- Réalisation des manifestations la **dernière semaine d'octobre (du 21 au 25)**

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous et de faire ensemble un succès de cette deuxième édition de la Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie...

Merci d'avance pour votre collaboration !

La SOWACCESS.

### Contact au sein de l'équipe SOWACCESS

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter **Gérald Sprokkel** ([gsprokkel@sowaccess.be](mailto:gsprokkel@sowaccess.be), 04/220.01.86 GSM : 0487/944.991)